



FIN DU CONTRAT DE FINANCEMENT PAR OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

28 avril 2019.

CYBERGUN annonce la fin du contrat de financement d'un montant nominal total de 8 MEUR annoncé le 30 janvier 2019.

Ce financement prenait la forme d'une d'émission réservée d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE), le cas échéant assorties de bons de souscription d'actions (BSA) souscrite par le fonds d'investissement European High Growth Opportunities Securitization Fund, représenté par European High Growth Opportunities Manco SA, membre du groupe Alpha Blue Ocean.

A la demande de son partenaire et selon les termes du contrat, les dernières tranches du financement ont été émises, portant ainsi l'émission totale à 8 MEUR. Les fonds levés ont permis :

- de mettre fin au contrat de financement précédemment signé avec la société Yorkville et de procéder au remboursement de l'intégralité des obligations émises au profit de Yorkville mais non encore converties à ce jour pour un montant total de 2,3 MEUR ;
- de financer le plan de développement de l'activité, notamment par un renforcement des stocks plus en adéquation avec les objectifs du Groupe, pour 3,6 MEUR ;
- de renforcer la structure financière, à hauteur de 2,1 MEUR.

A cette occasion, Hugo BRUGIERE, Vice-President et Directeur Général de CYBERGUN, déclare : « *Nous avons conscience que ce contrat a eu des effets négatifs profonds sur le niveau du cours mais, à l'heure actuelle, il nous semblait absolument impératif de sécuriser ce que nous sommes en train de mettre en place comme stratégie. Les fonds reçus ont servi à désintéresser l'établissement financier Yorkville, d'une part, et surtout à acheter de la marchandise pour renforcer notre stock, notamment européen, qui était devenu trop bas eu égard à nos objectifs. Reste donc un delta de plus de 2 MEUR qui est désormais intégré à la trésorerie du Groupe et qui nous permettra d'avoir un matelas permettant de faire face à nos dépenses opérationnelles courantes.* »

En cas d'exercice des BSA émis dans le cadre du contrat, la société pourrait lever 4 MEUR additionnels.

La Société tient à jour sur son site Internet un tableau récapitulatif des actions nouvelles émises sur conversion des OCEANE ou exercice des BSA et du nombre d'actions en circulation.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN : www.cybergun.com

CYBERGUN est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos au 31 mars 2018, la société a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30 MEUR. Les titres CYBERGUN (FR0013204351 – ALCYB) sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Nicolas BOUCHEZ au +33 1 53 67 36 74

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86